

Mémoire

Infos pratiques

- > ECTS : 9,0
- > Période de l'année : Enseignement huitième semestre
- > Ouvert aux étudiants en échange : Oui
- > Campus : Campus de Nanterre
- > Composante : Sciences et techniques des activités physiques et sportives
- > Code ELP : 4S8MOS82
- > En savoir plus : Site de la formation <https://ufr-staps.parisnanterre.fr/>

Présentation

Dans le cadre du Master 1, il convient de produire un mémoire universitaire. Un ensemble d'enseignements préparent les étudiants en particulier les séminaires (UE 2) et l'EC « Méthodologie du mémoire ». Ce travail se déroulera dans le cadre d'un séminaire thématique dans lequel un ou deux enseignants assureront le rôle de directeur de mémoire. Ces enseignants vous guideront dans la définition de votre sujet, dans vos lectures et dans toutes les étapes de votre démarche. Souvent, les directeurs de mémoire regrettent d'avoir été insuffisamment sollicités par des étudiants. N'hésitez pas à demander des conseils et à le tenir informé de vos avancées.

Objectifs

- Acquérir une maîtrise d'un savoir académique permettant de le confronter à une réalité empirique.
- Être capable de s'organiser pour produire un travail dans la durée
- Saisir et appliquer (même modestement) la posture d'un chercheur

Évaluation

L'évaluation prendra en compte deux dimensions

- La production d'un mémoire (75 % de la note)
- Le suivi de ce travail, sous l'autorité d'un directeur de mémoire, qui se matérialisera notamment par une note d'étape.

Pré-requis nécessaires

BAC+3 (ou équivalent)

Compétences visées

- * Maîtrise de savoirs académiques
- * Initiation à la production de connaissances
- * Rédaction d'un texte long

Bibliographie

Déterminée par le directeur de mémoire

Ressources pédagogiques

Un document rassemblant les attendus sera distribué en début d'année

Contact(s)

> Patrick Trabal

Responsable pédagogique
ptrabal@parisnanterre.fr